

Le ministre de la Santé, qui se dégourdit les jambes derrière les rideaux, ferait mieux de réexaminer la mesure s'il tient à en tirer quelque avantage politique, car les gens ne veulent pas même un semblant d'évaluation des moyens. Il y gagnerait à réduire le montant afin de partager également ces 225 millions de dollars entre tous les intéressés.

En juillet dernier, le ministre a dit qu'un montant de 225 millions de dollars servirait à hausser la pension de vieillesse de \$30 par mois. Comme certain d'entre nous le savent, le Canada compte environ 1.2 million de pensionnés. Crayon en main, le député néo-démocrate et moi-même avons mis peu de temps à arriver à une vingtaine de dollars par mois. N'hésitant pas un instant, j'ai demandé au ministre comment il allait partager 225 millions de dollars entre 1.2 million de pensionnés sans imposer l'évaluation des ressources. Le ministre n'a pas voulu admettre qu'il y aurait évaluation des ressources. Non, il avait autre chose en vue. Je lui ai demandé s'il voulait leurrer la population; il n'a même pas souri, comme il le fait maintenant. Il en rit, mais qu'il en parle aux personnes âgées; elles n'hésiteront pas à lui dire que cela n'a rien de comique. Il se trompe lui-même et certains membres du parti libéral.

Il est cruel d'imposer l'évaluation des ressources; cela répugne au mode de vie des Canadiens. On l'a imposée dans le cas des anciens combattants touchant une allocation d'ex-militaires une pension d'épuisement, et nombre d'entre eux seraient mieux sans cela.

A titre de député, je me suis occupé de bien des cas où la pension d'anciens combattants avait été réduite parce qu'ils touchaient un revenu supplémentaire. Ils trouvaient cela injuste et souvent ils en souffraient. Le ministre de la Santé aura bientôt un édifice rempli de bureaucrates chargés de vérifier le revenu des pensionnés. Pourra-t-il s'en tirer avec un sourire? Non, car les pensionnés n'ignorent pas qu'il faudra un énorme personnel pour vérifier les déclarations de ce 1.2 million de vieillards. S'il faut vérifier par surcroît l'admissibilité des pensionnés à toucher le supplément prévu par la mesure, le ministre aura besoin d'un personnel juridique et tout le reste.

D'autres députés ont signalé que certains bénéficiaires de la pension de vieillesse ne toucheront pas le supplément pour l'unique raison qu'ils auront déclaré un minime excédent de revenu. Comparant leur sort à celui

de leurs voisins qui, eux, jouiront du supplément de \$30, ces pensionnés éprouveront du ressentiment. Ils se diront: «Un tel et un tel l'obtiennent, mais moi j'en suis privé».

Advenant qu'une partie d'un revenu excédentaire de \$200 ou \$300, gagné aux prix d'un dur labeur leur est décomptée, les pensionnés en cause omettront peut-être de déclarer ce revenu la prochaine fois qu'ils rempliront leur formule de demande. Le ministre va obliger nos pensionnés à mentir. Tout ministre qui insiste sur une mesure au sujet de laquelle des membres de son propre parti lui signalent les mêmes lacunes que je m'efforce de mettre en évidence, adopte une attitude que rien ne justifie.

Au lieu de verser tant d'argent à des bureaucrates sous forme de salaires, le ministre ferait mieux de la verser aux pensionnés et de porter le chiffre mensuel de leur pension au niveau que le comité sénatorial a proposé comme minimum nécessaire pour faire face au coût actuel de la vie. Le ministre ferait beaucoup mieux de consentir une majoration de \$25 à tous les bénéficiaires de la pension de vieillesse. De la sorte, on n'aurait pas besoin d'une armée de bureaucrates payés pour vérifier les déclarations des pensionnés et surveiller le chiffre de leur revenu.

Plus que tout autre, le ministre sait bien que cette façon d'agir est étrangère aux mœurs canadiennes. Alors pourquoi persiste-t-il à souhaiter l'adoption de son bill et à faire ainsi preuve de stupidité? Que le ministre reprenne ses esprits et qu'il propose une mesure prévoyant une pension uniforme pour tous les bénéficiaires, sans évaluation des moyens. Alors, il n'aura pas à entretenir tout un régiment de bureaucrates, et nos vieillards ne seront pas indûment privés d'un droit ni exposés à faire des déclarations pouvant aller à l'encontre de leur propre conscience, pour obtenir ce supplément mensuel de \$30.

● (9.40 p.m.)

Monsieur l'Orateur, c'est de son propre chef que le ministre propose ce bill. Dans cette initiative, il n'a pas l'appui des membres de son parti, qui voient les choses d'un autre œil. Quiconque a eu l'occasion d'aller et venir parmi la population autant que moi la semaine dernière sera plus que jamais convaincu que le ministre commet une erreur de principe en adoptant ce qu'il se plaît à appeler un régime d'évaluation des besoins. Il ne s'agit aucunement d'une évaluation des besoins mais plutôt d'une évaluation des ressources financières qui porte un autre nom. Le ministre espère qu'elle donnera une bonne impression et que le peuple la trouvera acceptable. Il espère qu'on le félicitera et qu'il recevra tou-